

CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD  
La Fraternité  
2, pl. M.-L. Arlaud  
1003 Lausanne  
Tél: 021 213 03 53  
frat@csp-vd.ch  
www.csp.ch



Formation pour les professionnel-le-s sur la Loi sur les étrangers (LEI) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP).

## **Module A : introduction au droit suisse des étrangers**

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s dont l'activité les met en contact avec des personnes de nationalité étrangère. L'objectif de la matinée est de poser les bases du droit des étrangers, afin d'être à même de connaître les grandes lignes des trois législations principalement concernées, à savoir la Loi sur l'asile, l'Accord sur la libre circulation des personnes ainsi que la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration.

**Mardi 4 février 2020**  
9h-12h et 13h30-16h

à la Fraternité du CSP Vaud  
Place Arlaud 2  
1003 Lausanne

**Prix : Frais d'inscription pour la journée : CHF 200.-- par personne,  
support de cours format numérique inclus.**

**(sera transmis par mail quelques jours avant le cours et il est indispensable lors de la journée,  
merci de l'imprimer par vos soins ou de l'avoir avec vous sous forme numérique)**

**Non inclus dans ce prix : Le support de cours format papier, qui peut être commandé au moment de  
l'inscription. (CHF 30.-) Il vous sera fourni dans un classeur au début du cours.**

**Délai d'inscription : 10 janvier 2020**

### ***Programme***

#### **I. Introduction générale au droit des étrangers**

par Magalie Gafner, juriste au secteur juridique du CSP

- Champs d'application LAsi / ALCP / LEI (LEtr)
- Présentation des principales autorisations rattachées à ces trois législations

#### ***Pause de midi***

#### **II. Exercices en groupes et illustration par des exemples de situations**

Introduction et animation par Myriam Schwab Ngamije et Francisco Merlo, travailleurs sociaux à la Fraternité du CSP

**Afin de favoriser l'échange et la discussion le point II se déroulera sous la forme d'ateliers. Le même thème sera abordé dans chacun des deux ateliers.**